

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER LITTÉRATURE FRANÇAISE

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours (examen écrit, oral ou mode alternatif ; évaluation interne notée ou non notée).

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Les études de Bachelor en littérature française sont conçues de manière à dispenser une formation solide, doublée d'approfondissements à choix. Les enseignements qui visent l'acquisition de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques nécessaires à l'analyse critique des textes peuvent ainsi se combiner à des enseignements mettant plus particulièrement l'accent sur l'étude ciblée d'une œuvre, d'une perspective critique ou d'une problématique transversale. De la même façon, si la formation comprend l'étude de la littérature de la Renaissance à l'âge contemporain, celle de la langue et de la littérature médiévale, ainsi que celle de la linguistique française, l'accent peut être mis plus ou moins sur chacune de ces composantes. Dans les séminaires, les échanges et les discussions assurent la mise en œuvre active et interactive des savoirs et des objets présentés sous une forme synthétique dans les cours. .

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

La formation offre la possibilité de faire dialoguer les études littéraires avec d'autres domaines de compétence, les étudiant-e-s en pilier principal pouvant, s'ils/elles le souhaitent, obtenir une partie de leurs crédits dans des disciplines voisines ou grâce à des travaux de terrain. Enfin, le mémoire de Bachelor qui repose sur la définition et le traitement d'un sujet de recherche personnel offre l'occasion de s'approprier de manière originale les compétences acquises au cours de la formation.

Les études de Bachelor en littérature française débouchent traditionnellement mais non exclusivement sur les domaines d'activité suivants : enseignement du français au secondaire 1 (des études de Master sont requises pour l'enseignement au secondaire 2), presse écrite et autres médias, administrations publiques, activités dans les milieux du théâtre, de l'édition, des bibliothèques, des archives, etc.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Littérature française peut être étudié sous les trois formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules et blocs : les blocs 1 à 3 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le pilier minimal et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Pour réaliser un pilier secondaire, on ajoute à ce pilier minimal le module 1 et les blocs 4 et 5, qui valent 30 ECTS supplémentaires. Les 30 ECTS constitués par le module 2 et les blocs 6 et 7 permettent enfin d'accéder au pilier principal à 90 ECTS.

Le pilier principal propose des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Le latin fondamental, obligatoire pour les étudiant-e-s qui choisissent la littérature française comme pilier principal à 90 ECTS ou comme pilier secondaire à 60 ECTS, est réparti entre le bloc 5 (6 ECTS) et le bloc 6 (3 ECTS, en option, pour les étudiant-e-s de pilier principal). Si un autre pilier exigeant le latin fait partie de la configuration du Bachelor, les crédits se répartissent entre les deux piliers.

Chaque année, les thématiques des séminaires et proséminaires changent. Les étudiant-e-s ont l'obligation de valider une fois chacun des (pro)séminaires inscrits à leur plan d'études. En cas d'échec à un (pro)séminaire validé par évaluation interne, ils/elles ont la possibilité de suivre un nouveau (pro)séminaire du même type à partir du semestre suivant. Ce second (pro)séminaire doit être réussi, sous peine d'échec définitif.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILERS MINIMAL, SECONDAIRE ET PRINCIPAL

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Bloc	Description	Crédits
Bloc 1	Méthodes	12
Bloc 2	Histoire littéraire	12
Bloc 3	Linguistique	6
Total		30

Le **Bloc 1** est constitué de trois enseignements :

- un cours de méthode de 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un séminaire de méthodologie appliquée de 6 ECTS validé par une évaluation interne non notée ;
- un séminaire monographique de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le lien entre le cours et ces deux séminaires implique que ces derniers doivent être suivis en parallèle ou après le cours, mais pas avant. L'ensemble du Bloc 1 doit en principe être suivi au cours de la 1^{ère} année d'études.

Le **Bloc 2** comprend trois enseignements :

- un cours annuel d'introduction à l'histoire littéraire de 6 ECTS validé par un examen oral ;
- des travaux pratiques (enseignement annuel) de 3 ECTS validés par une évaluation interne non notée ;
- des lectures accompagnées de 3 ECTS validées par une évaluation interne non notée.

Le **Bloc 3** comporte deux séminaires de linguistique de 3 ECTS chacun, sanctionnés chacun par une évaluation interne notée.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Bloc 1	Méthodes	12
Bloc 2	Histoire littéraire	12
Bloc 3	Linguistique	6
Bloc 4	Ancien français	6
Bloc 5	Compétences transversales 1	12
Module 1	Approche globale des œuvres	12
Total		60

Les **Blocs 1 à 3** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Le **Bloc 4** est constitué un cours annuel de méthode d'ancien français de 6 ECTS validé par un examen écrit.

Le **Bloc 5** intègre des enseignements transversaux, organisés comme suit :

- une lecture dirigée en linguistique du discours de 3 ECTS (évaluation interne) ;
- un proséminaire de littérature médiévale OU un proséminaire de linguistique de l'énonciation, de 3 ECTS, validés dans les deux cas par une évaluation interne notée. Pour le proséminaire de linguistique, le Bloc 3 doit avoir été préalablement validé. Pour le proséminaire de littérature médiévale, le Bloc 4 doit avoir été validé ou être suivi parallèlement ;
- les étudiant-e-s ne disposant pas d'une maturité avec latin suivent le cours de latin fondamental validé par un examen (6 ECTS) ; les étudiant-e-s disposant d'une maturité avec latin remplacent cet enseignement par un ou des enseignement(s) équivalant à 6 ECTS (ou à 9 ECTS si un autre pilier de la composition du Bachelor exige aussi le latin) en dialectologie et/ou en histoire de la langue.

Le **Module 1** est constitué de deux séminaires de littérature, l'un transversal, l'autre monographique. Le séminaire transversal est validé par un examen en session ; le séminaire monographique par une évaluation interne notée. Pour les deux séminaires de ce bloc, le socle de base à 30 ECTS doit être acquis.

Pilier principal (90 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Bloc 1	Méthodes	12
Bloc 2	Histoire littéraire	12
Bloc 3	Linguistique	6
Bloc 4	Ancien français	6
Bloc 5	Compétences transversales 1	12
Module 1	Approche globale des œuvres	12
Module 2	Perspectives critiques	12
Bloc 6	Compétences transversales 2	12
Bloc 7	Mémoire de bachelor	6
Total		90

Les **Blocs 1 à 5** et le **Module 1** sont ceux du pilier secondaire décrits plus haut.

Le **Module 2** est composé de deux enseignements :

- un cours de spécialisation dédié aux « Approches critiques » de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un séminaire transversal OU un séminaire à orientation critique, selon une liste définie dans le programme des cours, faisant en tous les cas l'objet d'une validation interne notée (6 ECTS).

Pour les deux enseignements de ce module, le pilier minimal de 30 ECTS doit être acquis.

Le **Bloc 6** donne aux étudiant-e-s la possibilité d'élargir leurs perspectives transversales. Il est constitué de deux groupes d'enseignements optionnels pour un total de 12 ECTS répartis comme suit :

- le premier groupe (6 à 12 ECTS) est plus spécifiquement lié à la discipline et permet d'approfondir celle-ci par des séminaires de littérature et/ou de linguistique (travaux pratiques d'ancien français, séminaire de littérature médiévale, - de linguistique des textes, - de linguistique diachronique, - de littérature française à caractère transversal) et/ou des lectures personnelles accompagnées. Toutes les évaluations sont internes. C'est également dans ce bloc que peut être suivi le renforcement de latin fondamental (3 ECTS). Pour le séminaire de linguistique des textes, le proséminaire 1 de linguistique du français moderne doit avoir été suivi ;
- le second groupe d'enseignements permet aux étudiant-e-s d'acquérir 3 ou 6 ECTS panachés entre des cours et séminaires issus d'autres disciplines et/ou les humanités numériques et/ou un voyage d'étude en littérature française (3 ECTS). On suit les exigences d'évaluations du ou des enseignement(s) / de l'activité choisi(e.s), ces derniers étant définis d'entente avec le/la responsable du pilier.

Le **mémoire de Bachelor (Bloc 7)** porte sur un sujet librement établi entre l'étudiant-e et un-e enseignant-e ; il est validé par une évaluation interne notée (soutenance). Sa réalisation intervient au terme du cursus de Bachelor.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - produire une analyse cohérente d'une œuvre littéraire ;
 - identifier les grandes problématiques de la littérature de langue française ;
 - interpréter des textes simples de l'ancien et du moyen français ;
 - décrire les principales étapes de l'évolution de la langue française ;
 - illustrer les grandes perspectives critiques employées depuis deux siècles dans l'étude de la littérature de langue française ;
 - identifier les mécanismes linguistiques qui guident l'interprétation des énoncés et des textes.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - utiliser les instruments de description nécessaires à l'analyse littéraire des textes ;
 - établir des liens entre les différents genres littéraires ;
 - concevoir l'étude d'une thématique littéraire englobant un ensemble de textes différents et la rapporter à un contexte intellectuel et culturel donné ;
 - exploiter différentes théories linguistiques pour l'interprétation de textes littéraires et ordinaires.
3. Capacité de former des jugements :
 - mesurer la conformité d'un texte avec les modèles explicatifs censés en rendre compte ;
 - choisir et défendre une perspective critique particulière ;
 - évaluer les ressemblances et les dissemblances entre des textes de genres littéraires différents ;
 - comparer les variantes des textes manuscrits et imprimés et en tirer des conclusions ;
 - comparer et synthétiser les apports des différents cadres théoriques de linguistique sur une problématique.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - rédiger avec clarté et précision un commentaire de texte replaçant celui-ci dans son contexte ;
 - présenter un exposé en maîtrisant les outils nécessaires à son explication (PowerPoint, exemplier, bibliographie) ;
 - exposer des théories linguistiques par écrit comme par oral en les mettant en perspective.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - traiter des informations éparses afin d'aboutir à une compréhension globale d'un objet littéraire ;
 - synthétiser les enjeux d'un texte littéraire en langue française du Moyen Âge à nos jours ;
 - conceptualiser une perspective de recherche qui renouvelle la compréhension du champ d'investigation ;
 - comprendre et utiliser la littérature linguistique à des fins d'analyse de textes littéraires et ordinaires.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

Type d'enseignement		Définition	Crédits	Evaluation	
Cours	Cours d'introduction	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière. Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ECTS	Examen oral	
	Cours de méthode	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière. Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ECTS	Examen écrit	
	Cours de spécialisation	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Approfondissement de certains thèmes et sujets	6 ECTS	Evaluation interne (travail écrit)	
Lectures		L	Travail individuel sur un ensemble déterminé d'ouvrages ; compte-rendu critique	3 ECTS	Evaluation interne (travail écrit)
Mémoire de Bachelor		M	Travail personnel (max. 25 pages avec appareil critique) sur une question choisie par l'étudiant-e d'entente avec l'enseignant-e	6 ou 9 ECTS	Evaluation interne notée
Proséminaire		P	Exposé + discussion d'ensemble Travail individuel sur un sujet donné	3 ou 6 ECTS	Evaluation interne (exposé oral + travail écrit)
Séminaire		S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu propice d'échanges et de discussions Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	3, 6 ou 9 ECTS	Evaluation interne (exercices + lectures)
Travaux pratiques et Ateliers		TP	Enseignement lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques. Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe	3, 6 ou 9 ECTS	Evaluation interne (exercices + lectures)